

## **Synthèse de l'évaluation CLS II Oloron Haut Béarn (2019-2024)**

### **I. CONTEXTE**

Le Contrat Local de Santé (CLS) est l'instrument de la consolidation du partenariat local sur les questions de santé. Il incarne une dimension intersectorielle de la politique régionale de santé dans le but de favoriser :

- L'amélioration des contextes environnementaux et sociaux qui déterminent, à plus ou moins long terme, l'état de santé des populations au niveau local,
- L'accès des personnes, notamment les plus précaires, aux soins, aux services, et à la prévention,
- La promotion et le respect des droits des usagers du système de santé.
- 

Les acteurs locaux du Haut Béarn se sont saisis depuis 2008 des enjeux autour de la santé. Le travail initié par le Syndicat Mixte du Pays d'Oloron – Haut Béarn a permis d'aller plus loin sur cette thématique dans le but de fixer des objectifs à long terme.

Dans le cadre du CLS Première Génération, 2014 – 2018, quatre axes stratégiques avaient été retenus :

- Coordination et continuité des soins
- Accompagnement de la personne en perte d'autonomie
- Prévention et promotion de la santé
- Santé environnement.

L'élaboration du CLS Oloron – Haut Béarn Deuxième Génération fait suite à l'évaluation du CLS Première Génération (2014 – 2018). Cette évaluation a permis notamment la mise à jour du diagnostic partagé. De ce travail de concertation, cinq axes stratégiques ont été retenus :

- Santé mentale
- Développer un environnement favorable à la santé
- Prévention et promotion de la santé
- Accès aux soins et coordination
- Favoriser l'autonomie des personnes fragiles

En 2017, l'Observatoire Régional de Santé (ORS), missionné par l'ARS Nouvelle-Aquitaine, a réalisé un diagnostic permettant d'appréhender la situation du Haut Béarn et de nourrir la réflexion dans le cadre de l'élaboration du CLS. Une Analyse des Besoins Sociaux (ABS) a été menée par la Communauté de Communes du Haut Béarn en 2019 et a permis d'alimenter ce diagnostic partagé. C'est sur la base de ce diagnostic partagé de territoire que la construction du CLS Oloron - Haut Béarn a pu aboutir à un plan d'actions concrètes et répondant aux besoins de la population. La démarche a été mise en œuvre dans un cadre partenarial participatif et a officiellement débuté lors d'un séminaire de lancement 26 mai

2019. Lors de ce temps fort, les éléments de diagnostic ont été présentés à l'ensemble des partenaires, professionnels de santé, du médico-social, du secteur social, associations, partenaires institutionnels qui se sont attachés à prioriser des éléments importants et les problématiques de santé. De ce travail de concertation, cinq axes stratégiques ont été retenus :

Dans cette optique le contrat local de santé Oloron Haut Béarn a été signé le 23 janvier 2020 pour une durée de 4 ans par :

- la Communauté de Communes du Haut Béarn
- la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau,
- l'Agence Régionale de Santé Aquitaine - Délégation Départementale des Pyrénées Atlantiques,
- le Département des Pyrénées Atlantiques,
- l'Etat.

Il affirme la volonté des signataires d'aborder l'ensemble des politiques publiques susceptibles d'avoir un impact sur la santé des personnes dans une approche intersectorielle.

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie Pau – Pyrénées, le Centre Hospitalier d'Oloron et la Mutualité Sociale Agricole Sud- Aquitaine, le Centre Hospitalier des Pyrénées en tant que partenaires associés, ont également participé à la mise en œuvre du Contrat Local de Santé Oloron – Haut Béarn depuis sa signature en 2020.

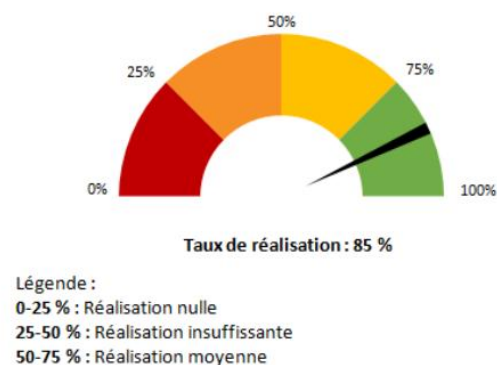
#### Calendrier des étapes clés du CLS Deuxième Génération

| <b>CLS Deuxième Génération Contrat Local de Santé Oloron- Haut Béarn 2020 – 2025</b> |                                                                                                                                                                  |
|--------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Mai 2019                                                                             | Séminaire de lancement « En route vers un 2 <sup>e</sup> Contrat Local de Santé : agissons ensemble pour la santé et le bien être en Haut Béarn »                |
| Novembre 2019                                                                        | Organisation des groupes de travail autour des 5 axes stratégiques identifiés                                                                                    |
| Janvier 2020                                                                         | Signature du Contrat Local de Santé Oloron – Haut Béarn pour 3 ans                                                                                               |
| Novembre 2021                                                                        | Avenant au CLS<br>Prolongation de la durée du CLS pour une année supplémentaire aux vues des difficultés de déploiement rencontrées au cours de la période COVID |
| Premier trimestre 2024 - 2025                                                        | Evaluation du CLS Deuxième Génération                                                                                                                            |
| Mai 2025                                                                             | COPIL bilan du CLS II                                                                                                                                            |

## II. METHODOLOGIE DE COLLECTE DE DONNEES

|                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|--------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Objectifs                                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Relancer une dynamique partenariale</li> <li>-Mesurer la réalisation des fiches actions</li> <li>-Evaluer plus value du dispositif en termes de pratiques partenariales</li> <li>-Apprécier les axes d'amélioration exposés par les parties prenantes.</li> <li>-Recueil des données de diagnostic par les partenaires</li> </ul>                   |
| Outils de collecte de données <sup>1</sup> | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Enquête par entretiens (23 entretiens)</li> <li>-Enquête par questionnaire (6 participants)</li> <li>-Fiches bilan des actions (15 fiches)</li> <li>-Réunion d'évaluation collaborative ( 27 participants)</li> <li>-Bilans qualitatifs issus des groupes de travail de 2022 et des bilans des COPIL de novembre 2021 et de janvier 2023</li> </ul> |
| Participants                               | Pilotes de fiches actions et partenaires associés                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Calendrier et réalisation                  | <p>-2<sup>ème</sup> trimestre 2024 par Mme IRIGOYEN Cécile coordinatrice du CLS</p> <p>-1<sup>er</sup> trimestre 2025 par Mme PRATDESSUS Julie coordinatrice remplaçante du CLS</p>                                                                                                                                                                                                         |

## III. BILAN DES FICHES ACTION



Le taux de réalisation correspond au nombre de fiches actions ayant été réalisées, celles en en partie réalisées ou différemment réalisées sur le nombre total de fiches action.

<sup>1</sup>Méthodologie d'évaluation validée lors du COPIL du 24.01.2023 et adaptée au calendrier d'évaluation (2025)

Le bilan ici présenté concerne les actions menées jusqu'au 1er janvier 2024. L'actualité des actions au cours de l'année 2024 seront exposés à la fin du bilan qualitatif des fiches actions dans le rapport d'évaluation final du CLS Deuxième génération.

Tableau synthétique de réalisation des fiches action du CLS Deuxième Génération

| ORIENTATIONS                                     | N° FICHE ACTION | FICHES ACTIONS                                                                                                                              | ÉTAT DE RÉALISATION |
|--------------------------------------------------|-----------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| Santé Mentale                                    | 1               | Création d'un réseau d'accueil et d'écoute en santé mentale                                                                                 |                     |
|                                                  | 2               | Améliorer la connaissance de l'offre de soins en santé mentale                                                                              |                     |
|                                                  | 3               | Soutenir la démographie médicale et faciliter l'installation de nouveaux psychiatres sur le territoire                                      |                     |
|                                                  | 4               | Mener une réflexion autour du déploiement d'un conseil local en santé mentale sur le territoire                                             |                     |
| Développer un environnement favorable à la santé | 5               | Prévention des maladies vectorielles liées à la nature                                                                                      |                     |
|                                                  | 6               | Limiter l'expansion du moustique tigre                                                                                                      |                     |
|                                                  | 7               | Améliorer la qualité de l'eau sur les territoires concernés par les problématiques liées à l'eau                                            |                     |
|                                                  | 8               | Sensibiliser et communiquer sur la qualité de l'air intérieur                                                                               |                     |
|                                                  | 9               | Développer des espaces naturels accessibles en ville                                                                                        |                     |
|                                                  | 10              | Améliorer l'information auprès du grand public sur la qualité énergétique de l'habitat                                                      |                     |
|                                                  | 11              | Développer une végétalisation du territoire avec des semences non allergènes et locales                                                     |                     |
|                                                  | 12              | Installation d'un réseau de haies phytosanitaires pour la santé territoriale                                                                |                     |
|                                                  | 13              | Développer un éclairage au profit des habitants et de leur environnement naturel                                                            |                     |
|                                                  | 14              | Evaluer l'exposition aux particules fines des vallées Pyrénéennes                                                                           |                     |
|                                                  | 15              | Evaluer les effets potentiels d'une politique, d'un programme ou d'un projet sur la santé de la population                                  |                     |
| Prévention et Promotion de la santé              | 16              | Développer l'éducation thérapeutique du patient et l'éducation thérapeutique du patient poly pathologique (ET3P) sur les territoires ruraux |                     |
|                                                  | 17              | S'inscrire dans la démarche régionale de Prescription d'Exercice Physique pour la Santé (PEPS)                                              |                     |
|                                                  | 18              | Fédérer les acteurs du bien vieillir et élaborer un parcours de prévention pour la personne âgée                                            |                     |
|                                                  | 19              | Améliorer le recours au dépistage organisé des cancers                                                                                      |                     |
|                                                  | 20              | Renforcer les liens avec les établissements scolaires par le déploiement de programmes innovants                                            |                     |
|                                                  | 21              | Sensibiliser le grand public aux impacts des écrans sur la santé                                                                            |                     |
|                                                  | 22              | Améliorer la connaissance de l'offre existante autour de la prévention des conduites addictives                                             |                     |
|                                                  | 23              | Santé de la population Gens du Voyage sur le territoire du CLS                                                                              |                     |
| Accès aux soins et coordination                  | 24              | Violences Intrafamiliales/adultes et mineurs                                                                                                |                     |
|                                                  | 25              | Favoriser et accompagner le regroupement des professionnels de santé                                                                        |                     |
|                                                  | 26              | Développer une politique d'accueil du nouvel arrivant                                                                                       |                     |
|                                                  | 27              | Développer le dispositif ALASEE (Action de Santé Libérale en Equipe) sur le territoire                                                      |                     |
|                                                  | 28              | Faciliter l'accès aux soins pour les personnes en situation de précarité                                                                    |                     |
|                                                  | 29              | Etudier la faisabilité de consultations dentaires avancées en EHPAD                                                                         |                     |
|                                                  | 30              | Renforcer la connaissance de l'offre de soins locale                                                                                        |                     |
|                                                  | 31              | Améliorer le parcours de santé autour de l'imagerie                                                                                         |                     |
|                                                  | 32              | Améliorer la transmission des comptes rendus médicaux en sortie d'hospitalisation                                                           |                     |
|                                                  | 33              | Création d'une communauté professionnelle territoriale de santé                                                                             |                     |
|                                                  | 34              | Création d'une maison médicale de garde                                                                                                     |                     |
| Favoriser l'autonomie des personnes fragiles     | 35              | Favoriser le maintien à domicile des personnes en situation de handicap                                                                     |                     |
|                                                  | 36              | Identification et repérage des ruptures dans le parcours de santé                                                                           |                     |
|                                                  | 37              | Développer les solutions de répit                                                                                                           |                     |
|                                                  | 38              | Améliorer l'attractivité des métiers de l'aide à la personne                                                                                |                     |
|                                                  | 39              | Développer l'expérimentation infirmier de nuit sur le territoire                                                                            |                     |

**Légende :**

|                                             |  |
|---------------------------------------------|--|
| Non démarrée/arrêtée/reportée               |  |
| Non réalisée                                |  |
| En partie réalisée ou différemment réalisée |  |
| Réalisée                                    |  |

**IV. BILAN DU DISPOSITIF****4.1 Plus-value du CLS pour les parties prenantes du CLS****→ CLS et consolidation du partenariat**

Pour la majorité des personnes interrogées, le CLS a permis de renforcer le partenariat.

**→ Le CLS produit une vision active du territoire**

- Identification des partenaires entre eux pour une synergie d'action
- Construction d'une stratégie territoriale et globale par les acteurs impliqués sur le territoire
- Connaissance de l'offre et des besoins du territoire
- Visibilité des actions menées.

**→ Le portage par les collectivités est une plus-value**

- En termes de connaissance géographique du territoire
- En portant à connaissance des élus les enjeux santé du CLS
- En développant une vision des enjeux en santé plus large que ses propres frontières
- En prenant en compte les enjeux de santé de la ruralité.

**→ Dans la mise en œuvre des actions**

- Visibilité des actions auprès des partenaires et du grand public. Il permet donc une meilleure inscription territoriale des actions menées
- Diffusion des AAP et AMI
- Facilitation de l'approche territoriale
- Synergie entre acteurs lors du séminaire
- Mutualisation des besoins et des orientations d'action
- Identification facilitée des actions du territoire par l'ARS
- Déclinaison de l'action en lien avec les besoins du territoire.

**→ Le CLS un outil d'interconnaissance des acteurs et des actions**

- Favorise des rencontres et l'interconnaissance entre acteurs
- Favorise l'information des élus sur les actions en cours sur le territoire
- La coordination du CLS favorise cette interconnaissance

**4.2 Axes d'amélioration du dispositif****-Elaboration des fiches action :**

- 1) Réduire son nombre pour mieux accompagner les porteurs de projets
- 2) Travailler à plus de transversalité dans les enjeux traités et pour chaque action
- 3) Travailler à leur élaboration en lien avec le parcours de soin de l'utilisateur.

2) Renforcer l'interconnexion avec d'autres acteurs ayant un impact sur les déterminants de santé (emploi, éducation, culture).

-Suivi des fiches actions :

1) Besoin d'information des partenaires et pilotes du CLS sur l'avancement des fiche action. Le souhait de création d'un outil collaboratif d'information et de mutualisation des ressources a été exprimé.

2) S'assurer que le CLS évolue avec plus de fréquence et de flexibilité dans ses réponses aux enjeux locaux

-Engagement des pilotes :

1) Renforcer le lien avec les acteurs qui ont un impact sur les déterminants de santé (emploi, éducation, culture, urbanisme).

2) Les pilotes doivent être en mesure de porter les fiches actions sur la durée.

3) Pilotage des actions avec des acteurs locaux pour une meilleure prise en compte des spécificités du territoire.

-Communication

1) Renforcer la communication en interne (élus et services de la CC)

2) Entre partenaires du CLS : + d'échanges entre partenaires du CLS (demande : bilans étapes et de temps d'échanges)

3) Auprès du grand public : communication plus efficace vers le grand public.

## V. CALENDRIER

| Date                           | Objet                                                                        |
|--------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|
| 26 mai 2025                    | Séminaire de lancement du Contrat Local de Santé 3 <sup>ème</sup> génération |
| Juin 2025                      | 1 <sup>er</sup> groupe de travail « priorisation des problématiques »        |
| Septembre 2025                 | 2 <sup>ème</sup> groupe de travail « élaboration des objectifs généraux »    |
| Novembre 2025                  | 3 <sup>ème</sup> groupe de travail « élaboration des fiches actions »        |
| 1 <sup>er</sup> trimestre 2026 | Présentation des fiches actions au COPIL                                     |